

Montreuil, 12 octobre 2016

Des aides à la presse pour faire quoi ? Nous avons des réponses !

Les délégués de presse de la Filpac, réunis à Montreuil ce mercredi 12 octobre, ont fait le point sur la situation des groupes de presse régionaux et nationaux et les difficultés qu'ils rencontrent au sein de leurs entreprises respectives.

Ils constatent que toutes les formes de presse utilisent les mêmes méthodes de concentration, de destruction d'emplois et de conventions collectives; afin de justifier des rapprochements en particulier en termes d'impression.

Les délégués de presse considèrent qu'il n'est plus possible d'accepter que les aides à la presse soient attribuées en majeure partie à de grands groupes, liés à la finance sans que l'Etat et les organisations syndicales représentatives de la profession ne contrôlent leur véritable utilisation. Un nouveau cadre des aides à la presse doit donc être défini.

Ils revendiquent expressément :

- Que les aides à la presse soient liées au développement du pluralisme et de l'investissement, comme le Conseil National de la Résistance (CNR) l'avait défini pour garantir son indépendance face aux puissances financières ;
- Que la distribution des titres s'effectue dans un cadre social déterminé par une négociation entre organisations syndicales et patronales représentatives de la profession ;
- Qu'une véritable loi renforçant la liberté, l'indépendance et le pluralisme de la presse contrairement à la loi Bloche se mette en œuvre dans la presse ;
- Qu'une table ronde Editeurs-Etat-Organisations syndicales se tienne dans les meilleurs délais afin d'aborder tous les sujets liés à la presse (Impression, distribution, indépendance des rédactions, protection des conventions collectives...);
- Que les statuts des salariés et tous ceux qui concourent à son contenu éditorial, à sa fabrication et à sa distribution soient un élément déterminant quant au développement des titres et du pluralisme.

Les délégués de presse quotidienne s'engagent à tout mettre en œuvre pour faire entrer dans le débat public les enjeux qui concernent la presse, notamment ceux liés à la démocratie, l'utilisation de l'argent public, en particulier par les milliardaires du CAC 40 qui s'accaparent les médias en détruisant l'emploi et le pluralisme des idées.

L'assemblée des délégués de presse confirme qu'elle apportera toute sa solidarité aux salariés de M.O.P. face aux entreprises de déstabilisation mises en œuvre par le groupe Riccobono et combattra fortement toute atteinte aux libertés syndicales envers nos militants et nos syndiqués Filpac-Cgt.

Dans le dossier Paris Normandie, ils apportent tout leur soutien au projet de reprise de l'entreprise par les salariés dans le cadre d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) dont le but est la pérennisation des titres de leur indépendance et le maintien des emplois.

Enfin, ils alertent les éditeurs et les pouvoirs publics sur notre volonté d'interdire l'entrée de la loi Travail dans nos entreprises et nos branches professionnelles. Pour les délégués de presse quotidienne, il n'est pas question d'accepter cette régression sociale sans précédent au moment même où les patrons de presse et l'Etat tentent de remettre en cause les statuts des salariés de presse (toutes catégories confondues) et d'imposer un modèle de pensée unique.